

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**SAUMUR,**  
**1<sup>er</sup> Février 1876.**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

**ÉLECTIONS A LA DÉPUTATION**  
*Arrondissement de Saumur.*

Dans notre numéro d'hier, nous avons reproduit le décret convoquant les électeurs à l'effet d'élire les députés.  
 Aujourd'hui, nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que

**M. Henri DELAVAU**  
*Député de Maine-et-Loire,*

se présente de nouveau aux suffrages des électeurs de l'arrondissement de Saumur.

Nous avons la conviction que son nom, si justement apprécié, ralliera les suffrages de la grande majorité des électeurs qui craignent avec raison de voir notre pays entraîné dans des voies aventureuses et dont on cherche vainement à dissimuler les dangers.

M. Henri Delavau, comme député, a donné trop de preuves de son dévouement aux grands intérêts de notre pays et à ceux de notre arrondissement en particulier, pour que nous n'ayons pas la certitude qu'il persévérera toujours dans cette même ligne de conduite si sage, et qui lui a mérité l'estime qui s'est attachée à son nom, comme à celui de son honorable père, l'ancien président Delavau.

La candidature de M. H. Delavau est donc une de celles qui se recommandent par

elles-mêmes, et nous devons croire que les électeurs de l'arrondissement de Saumur voudront bien lui continuer un mandat qu'il a déjà accompli avec tant de patriotisme et de loyauté.

### LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

D'un premier examen, il ressort que les 221 sénateurs élus dimanche peuvent se diviser ainsi :

Légitimistes de l'extrême droite ou de la droite modérée, 56.  
 Orléanistes avoués ou connus pour tels, 30.  
 Républicains constitutionnels, portés soit sur les listes conservatrices, soit sur les listes républicaines, 38.  
 Bonapartistes, plus ou moins militants, parmi lesquels il en est de très-modérés, 33.  
 Républicains de la gauche ou de l'extrême gauche, 64.

Ces divisions sont nécessairement un peu arbitraires ; ainsi il est bien difficile de distinguer un orléaniste d'un républicain constitutionnel, surtout lorsque cet orléaniste appartient à la fraction du centre droit qui confine au centre gauche. On pourrait même presque confondre ces deux groupes, qui la plupart du temps voteront ensemble.

D'autre part, il est certains élus, classés parmi les républicains purs, qui certainement siégeront au centre gauche.

Pour compléter ce tableau du Sénat, nous rappellerons que les sénateurs inamovibles, élus par la Chambre, peuvent se classer ainsi : 44 légitimistes, 5 orléanistes, 35 républicains constitutionnels et 22 républicains purs. On peut voir immédiatement la force des divers partis, en ajoutant aux légitimistes le sénateur des Indes, qui sera certainement M. de Richemont, et aux républicains purs les élus de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion.

En résumé, les résultats du scrutin pour l'élection des sénateurs ont contredit bien des prévisions.

Les classifications électorales ne sont pas toujours conformes aux classifications qui se font ensuite dans les assemblées politiques, aussi serait-il téméraire de chercher à caractériser dès aujourd'hui la majorité qui se formera dans le nouveau Sénat.

M. Victor Hugo a été élu à Paris, au deuxième tour de scrutin, par 115 voix, et M. Peyrat, au troisième tour, par 114.

### Chronique Electorale.

M. Thibaud-Nicollière, qui avait accepté la candidature pour la Chambre des députés, dans la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes, vient de se désister.

Voici en quels termes M. Thibaud-Nicollière informe les électeurs de Nantes de cette détermination :

*Aux électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Nantes.*

« Messieurs,

Il y a déjà longtemps, des électeurs notables de la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes se sont adressés à moi en me priant d'accepter la candidature.

Envoyer à la Chambre un député qui, devant l'Assemblée, pût être l'interprète de leurs vœux et le défenseur de leurs intérêts, tel était, me dirent-ils, un des principaux motifs qui avaient inspiré leur démarche et fixé leur choix.

Profondément dévoué à un arrondissement auquel m'attachent tant d'anciennes relations et mes plus chères traditions de famille, j'ai répondu à cet appel et donné mon consentement.

Depuis cette époque, des candidatures nouvelles ont surgi ; les compétitions s'annoncent nombreuses.

L'union et la conciliation, si désirables sur le terrain électoral, deviennent, à mes yeux, aujourd'hui nécessaires.

Aussi, au moment où la campagne va

s'ouvrir, malgré les encouragements si sympathiques que je reçois de tant de côtés, je ne puis me résoudre à entrer dans la lutte avec la perspective que ma présence peut contribuer à jeter la division dans des rangs qui doivent rester unis.

» Sans attendre les résultats d'un premier tour de scrutin, qui cache parfois des surprises, provoque les indéterminations, et suscite souvent, même entre amis, des ardeurs regrettables, je renonce, dès à présent, à la candidature.

» J'adresse ici, du fond du cœur, tous mes remerciements aux électeurs qui voulaient m'honorer de leurs suffrages ; mon plus grand regret sera de ne pouvoir justifier leur confiance en consacrant mes forces à les servir, mais ils peuvent être assurés qu'en me retirant, dans un but de concorde, je ne me détache pour cela d'aucun des grands intérêts qui les préoccupent, et qu'en toutes circonstances ils peuvent compter sur moi.

» Veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes sentiments de cordial dévouement.

» Hippolyte THIBAUD-NICOLLIÈRE,  
*» Avocat.*

» Nantes, le 29 janvier 1876. »

L'Espérance du peuple ajoute :

« C'est ainsi que savent parler les vrais conservateurs.

» Nous voudrions, sans oser l'espérer, qu'un tel acte de loyauté, qu'une pareille abnégation pour le bien du pays trouvassent des imitateurs.

» Honneur donc à M. Thibaud-Nicollière d'être entré le premier dans cette voie de concorde et d'union que nous ne cessons de recommander.

» Nous sommes fiers et heureux de rendre un hommage si justement mérité au brillant et zélé défenseur de l'Espérance du peuple. »

Ajoutons que M. Thibaud appartient par alliance à l'arrondissement de Saumur.

10

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LA MAIN MALHEUREUSE.**

V. — L'ÉPREUVE.

(Suite.)

— Manifester du doute après cette réponse, c'eût été commettre une impertinence. Maurice n'insista pas sur ce point ; mais, songeant à sa mère appauvrie par les sacrifices qu'elle s'était imposés pour lui, et au prix élevé que mettait le marchand à des ouvrages qu'il se sentait capable d'exécuter en se jouant, il reprit :

— Ces vases m'intéressent d'autant plus, que moi-même je m'occupe de sculpture. J'y réussis assez bien pour pouvoir produire des modèles qui vaudraient au moins ceux-là. Si je vous en proposais quelques-uns, combien m'en donneriez-vous ?

— Des modèles de la valeur de ceux-là ? dit le marchand, je pourrais vous les prendre à trente francs l'un dans l'autre.

L'artiste eut un mouvement d'indignation. L'autre continua :

— Je suppose, en parlant ainsi, que vous n'êtes pas connu ; je paye très-cher Mario Latini, parce qu'il est presque célèbre. Si vous doutez de sa valeur commerciale, soyez le 15 mars à la salle Drouot ; on y fera une vente de terres cuites sorties de ses mains, et, pour peu qu'il vous prenne fantaisie de profiter de cette rare occasion, je vous conseille de bien garnir votre bourse, car la concurrence sera chaude.

En ce moment une vieille pendule sonna trois heures. Maurice se rappela son rendez-vous, salua rapidement le marchand, lui balbutia une excuse banale à propos du dérangement qu'il venait de lui causer, et sortit du magasin. Une seconde après, il serrait la main d'Aurèle.

— Tu me pardonneras de t'avoir donné rendez-vous en pleine rue, lui dit celui-ci ; mais quand le temps presse, il faut l'économiser. Je vais traiter d'un seul coup tes affaires et les miennes. A toi d'abord ; tu as besoin d'argent, combien veux-tu ?

— Mais, répondit Maurice en hésitant, je n'ai pas à te fixer la somme ; c'est déjà beaucoup que j'ose te dire : « Avance-moi ce que tu pourras. »

— Ce n'est pas une réponse. Parle sans crainte de te montrer indiscret ; l'argent que je vais te remettre tout à l'heure ne grèvera pas mon budget.

— Tes affaires vont donc très-bien ?

— Pas mal ; mes oiseaux font des petits. Mais nous causerons de cela plus tard : pour le moment,

attends-moi là, dit Aurèle en se dirigeant vers le magasin de curiosités.

— Tu connais ce marchand ? lui demanda Maurice.

— Sans doute ! c'est mon banquier, un bienfaiteur des artistes. Il m'a pris en amitié, et comme c'est pour lui un bonheur de me faire gagner de l'argent, je m'arrange pour qu'il soit heureux le plus souvent possible.

Aurèle entra dans la boutique, s'entretint pendant quelques minutes d'un air confidentiel avec le marchand, reçut de celui-ci un paquet de petits papiers blancs d'un aspect réjouissant, et fourra gaiement le paquet dans sa poche.

Quand le peintre d'oiseaux se retrouva dans la rue avec son ami, il lui mit dans la main la liasse de billets de banque, et ajouta :

— Tu me donnes le reste de ta journée ; nous dînerons ensemble, et puis tu prendras ce soir le chemin de fer pour rentrer dans ta thébaïde, où tu seras prêt demain à commencer de nouvelles études.

Pendant le dîner, égayé par le vin d'Espagne et par la pensée des billets de banque qui gonflaient son portefeuille, le sculpteur retrouva un peu de son ancien entrain.

Pourtant il semblait parfois assailli par une idée importune dont il n'osait pas faire part à Aurèle.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda celui-ci, surpris de ses accès de mutisme.

— Crois-tu aux hallucinations ? reprit Maurice.

— Pas beaucoup ; cependant il faut bien croire qu'elles sont possibles, puisqu'il y a des gens qui prétendent en avoir.

— Tel que tu me vois, je suis de ceux-là, dit Maurice. Et, sans s'expliquer davantage, il continua sur le ton de l'interrogation : — Penses-tu, par exemple, qu'en voyant une œuvre d'art on puisse à ce point perdre la notion du réel que l'on soit prêt à affirmer qu'on a exécuté cette œuvre, alors même qu'il vous est prouvé qu'elle est signée d'un nom qui n'est pas le vôtre, et que le véritable auteur existe. Crois-tu aux sosies du talent ? T'imagines-tu qu'à la vue d'un groupe, d'une statuette, d'un vase auxquels on m'affirme que suis étranger, ma conviction erronée puisse m'abuser assez pour que je me sente intérieurement le droit de dire : « Voilà mon œuvre. » Cette revendication, ce serait l'acte d'un fou, n'est-il pas vrai ? Je ne suis pas fou, et cependant j'ai été sur le point de commettre cette folie en voyant les terres cuites placées à l'étalage du magasin de curiosités où tu es entré tout à l'heure.

— Je sais, répondit Aurèle, tu veux parler de celles de Mario Latini ?

— Tu le connais ?

— Comme je te connais toi-même.





